



# Commune de Vully-les-Lacs

Salavaux, le 5 novembre 2019/nwu

## Préavis municipal No 2019 / 10

Point No 6 de l'ordre du jour de la séance du 10 décembre 2019

### Demande de crédit de CHF 126'000.00 pour la pose de panneaux photovoltaïques au port des Garinettes à Vallamand

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

#### Préambule :

Les frais liés à l'électricité au port des Garinettes sont élevés. Ceci est dû notamment à la pompe qui se trouve dans le port. Deux offres comparatives ont été demandées.

Nous proposons la pose de panneaux photovoltaïques au port des Garinettes afin de faire baisser les frais d'électricité.

Fourniture, pose et raccordement de 192 panneaux solaires photovoltaïques Aleo X79, 315 W.  
Puissance installée : 60.48 kWp  
Surface : 324 m<sup>2</sup>  
Production annuelle estimée : env. 58'000 kWh.

TOTAL	CHF	114'000.00
Divers et imprévu, 10%	CHF	11'400.00
TOTAL	CHF	125'400.00
TOTAL DE LA DEMANDE DE CREDIT ARRONDI	CHF	126'000.00

En conséquence, la Municipalité sollicite un crédit pour la pose de panneaux photovoltaïques.

#### Conclusions :

Fondé sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité propose au Conseil communal de prendre les décisions suivantes :

## LE CONSEIL COMMUNAL

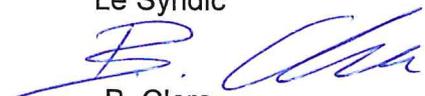
- vu le préavis municipal N° 2019 / 10,
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

### Décide :

- de donner mandat à la Municipalité afin d'effectuer la pose des panneaux photovoltaïques au port des Garinettes à Vallamand
- de lui accorder dans ce but un crédit de CHF 126'000.00,
- de financer cet investissement de CHF 126'000.00 par la trésorerie courante,
- d'amortir le montant de CHF 126'000.00 par le prélèvement sur le compte 9282.00 (Fonds pour investissements futurs) au budget 2021.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

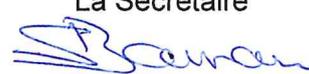
Le Syndic



B. Clerc



La Secrétaire



S. Baumann